



10 points pour développer des relations avec les institutions

Développer des relations solides avec les tutelles est essentiel pour **GÉRER EFFICACEMENT SON CABINET** et s'assurer de **RESTER EN CONFORMITÉ AVEC LES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES**.

1

Participer aux réunions des tutelles

Sessions, webinaires, commissions paritaires locales, groupes de travail, événements locaux...

2

Être actif dans son syndicat professionnel

Défense des intérêts des médecins lors des négociations, Participation aux projets à soumettre aux tutelles...

3

Maintenir une communication proactive

Echanges réguliers avec les référents, utilisation des services numériques proposés afin de simplifier les démarches...

4

S'impliquer dans la santé publique

Contribuer aux campagnes de prévention de santé publique, accepter des missions temporaires (gardes, gestion de crise...)

5

Proposer des initiatives locales

Être force de proposition pour des projets de santé sur son territoire, collaborer avec d'autres professionnels de santé

6

Maintenir une transparence et une conformité exemplaire

Honorer les obligations conventionnelles, répondre dans les temps impartis aux audits ou contrôles

7

Entretenir des relations avec les instances déontologiques

Echanger avec l'ordre des médecins, participer à la formation continue (DPC)

8

S'informer des évolutions légales et réglementaires

Assurer une veille réglementaire et sur les évolutions administratives, utiliser les ressources en ligne des tutelles pour rester informé

9

Participer à la recherche et à l'évaluation médicale

Contribuer à des études et démarches d'évaluations pratiques, participer aux groupes de réflexion pour améliorer les soins

10

Solliciter des échanges directs

Privilégier les échanges téléphoniques avec un médecin conseil CPAM, correspondant ARS ou conseiller URSSAF en cas de besoins de renseignements